

Michel Delebarre

Un maire atypique

Michel Delebarre est maire de Dunkerque depuis 1989 et président de la communauté urbaine de Dunkerque depuis 1995. Son intervention avait pour sujet les enjeux de développement durable pour Dunkerque à l'horizon 2020, en matière d'urbanisme et de rénovation urbaine, de transports, et en ce qui concerne la gestion de l'énergie.

Le port de Dunkerque est le troisième plus gros port de France, il est situé au cœur d'une façade maritime de grande envergure constituée des ports hollandais (notamment Rotterdam), allemands (Hambourg), et français (Le Havre). Il est spécialisé dans l'importation de matières premières énergétiques (hydrocarbures, minerais). La communauté urbaine de Dunkerque, qui regroupe 17 communes, a été créée pour faire émerger une entité capable de dialoguer avec ces industries très puissantes (usines de métallurgie, centrale nucléaire...), ainsi qu'avec l'Etat. Elle permet de synchroniser l'action des différentes communes, de mutualiser les moyens, et de légitimer le dialogue avec les entités publiques et privées avec lesquelles elle interagit.

Les principaux enjeux auxquels doit répondre la communauté urbaine de Dunkerque sont les suivants :

- Tirer bénéfice de la présence des industries pour offrir de l'emploi aux résidents,
- Préserver l'environnement face à ces industries lourdes dont l'impact peut être néfaste,
- Permettre aux gens de vivre agréablement, donc gérer l'espace public et les plages de façon adéquate.

Comme preuve de la capacité de la communauté urbaine de Dunkerque à répondre à ces enjeux, Michel Delebarre évoque la nomination de la communauté

urbaine comme capitale française de la biodiversité, qui illustre la force des savoir-faire techniques et d'une volonté politique affichée lorsqu'il s'agit de préserver la diversité de la vie sur un territoire qui n'est pas dédié à cela. Mais, beau joueur, Michel Delebarre reconnaît que l'effet de surprise – Dunkerque ayant de fortes séquelles de la deuxième guerre mondiale et de l'industrialisation – a peut-être joué un rôle dans cette nomination. Les séquelles de la deuxième guerre mondiale sont

évidentes : en juin 1940, la ville de Dunkerque est détruite à 95% lors de la riposte allemande à l'opération « dynamo » décidée par Churchill pour rapatrier ses troupes amassées sur le littoral français. Les séquelles de l'industrialisation, sans doute moins transparentes, sont tout aussi réelles. Sur les terres qui ont abrité le chantier naval, il a été décidé de construire un éco-quartier de grande envergure, qui doit héberger le tiers de la population dunkerquoise dans quelques années. Ce projet est rendu très difficile par la délicate destruction du chantier naval – les infrastructures portuaires étant imposantes – et par un lourd travail de récupération des sols, très pollués par les métaux lourds.

Mais il n'est pas impossible de tirer profit de la présence d'industries sur le territoire, comme le montre la politique de chauffage urbain dunkerquoise : Dunkerque est doté d'un réseau de chauffage urbain qui récupère la chaleur

perdue dans les hauts-fourneaux, pour la redistribuer dans toute la ville. Dunkerque affiche également une politique innovante en matière de gestion de la consommation d'eau : elle est dite

« Il s'agit d'être capable d'appréhender et de traiter le plus de paramètres possibles, mais aussi de reconnaître ceux qui nous échappent. »

« éco-solaire », ce qui signifie que les charges sont adaptées en fonction de la consommation, mais aussi des revenus.

En définitive, Michel Delebarre nous invite à nous intéresser à tout, puisque aucun aspect du développement

d'une ville, en ce qui le concerne, mais il en va de même pour n'importe quel projet, ne doit être mis de côté. Il s'agit d'être capable d'appréhender et de traiter le plus de paramètres possibles, mais aussi de reconnaître ceux qui nous échappent. En fait, l'ingénieur urbaniste, l'ingénieur en environnement ou en transport de demain se doit d'être un expert dans la transversalité de l'approche. De plus en plus, l'approche d'une problématique particulière devra comporter des indicateurs non strictement économiques, et c'est ce qui exigera une réelle adaptabilité pour répondre aux enjeux de demain.

Et Michel Delebarre de lancer, devant une assemblée qui n'aura pas perdu une de ses paroles : « Bossez comme des damnés, et faites la fête comme des bienheureux !! »